

SOMMAIRE :

- **Ou va ADP?**
- **Le courrier du syndicat aux candidats**
- **La réponse de N. DUPONT-AIGNAN**
- **La réponse de J-L. MELENCHON**
- **La réponse de N. ARTHAUD**
- **La réponse de F. HOLLANDE**
- **La réponse de J. CHEMINADE**

Ou va ADP?

Lors du renouvellement du Conseil d'Administration (juillet 2009), notre administrateur avant de voter POUR ou CONTRE la reconduction de P. GRAFF comme PDG a demandé des engagements:

L'engagement que l'entreprise reste publique pendant toute la durée de son mandat (jusqu'en juillet 2014).

L'engagement que les -2% d'effectif par an jusqu'en 2015 (CRE2) ne soient pas mis en œuvre si il s'avérait que les sous effectifs étaient contraire à l'objectif fixé dans le CRE2 d'améliorer la satisfaction client.

Le PDG s'est engagé clairement pour le maintien d'ADP comme entreprise publique (même si elle est côté en bourse) en spécifiant que si les représentants de l'Etat avaient changé de position, qu'ils le disent.

Quant aux effectifs, il a reconnu qu'il y avait peut être des sous effectifs dans certains secteurs même s'il estimait qu'il y avait également des sureffectifs dans d'autres secteurs.

Dans ce contexte, le maintien de P. GRAFF comme PDG était en quelque sorte un rempart contre la privatisation.

Selon des sources concordantes, le groupe VINCI ferait un lobbying actifs auprès des « présidentiables » pour que le futur PDG d'ADP, qui sera nommé selon toutes probabilités en novembre, accepte que l'Etat cède 30% des actions et ne conserve que 20% du capital de la société.

En effet, les statuts de la société anonyme conformément au code de commerce dispose que le PDG sera démissionnaire d'office dès ses 65 ans, soit le 11 novembre de cette année.

Or le maintien du statut du personnel est conditionné au maintien d'ADP dans le giron public, tout comme ses missions de service public. En effet, seules les entreprises publiques, établissements publics ont un statut particulier pour leur personnel. La privatisation d'ADP aboutirait à la disparition du statut du personnel qui pourrait comme pour Air France être substitué à un accord d'entreprise qui aujourd'hui est remis en cause unilatéralement par AF à cause des difficultés de la compagnie.

Ainsi le congrès du syndicat FO ADP de novembre dernier, face au danger réel de privatisation de l'entreprise, a décidé de s'adresser aux candidats à l'élection présidentielle et à ce jour, seuls 4 candidats se sont prononcés clairement pour le maintien d'ADP dans le cercle public, voire pour sa renationalisation complète, ce qui est le cas des candidats du Front de gauche et de Lutte Ouvrière.

Le candidat du parti socialiste estime important de conserver une majorité d'actionariat public dans le capital d'ADP.

Le candidat de Solidarité et Progrès recevant des centaines de courriers et par faute de militants s'excuse de ne pouvoir nous répondre et nous a communiqué sa profession de foi et son programme

Quant à Dupont Aignan, il poursuit sa réflexion « gaulliste » puisqu'il envisage la renationalisation des autoroutes qui engraisent aujourd'hui VINCI.

Le Qatar est rentré dans le capital de VINCI, ce qui n'a rien de surprenant vu les sommes colossales qu'ils ont accumulées avec le « dollar vert », et investissent partout où ils peuvent dans le cadre d'une stratégie d'hégémonie.

Cela devrait faire réfléchir nos « politiques » qui pour l'instant ne se sont pas prononcés ...

L'Etat a refusé tout changement de l'âge de départ du PDG dans les statuts de la S.A avant les élections malgré des demandes répétées en Conseil d'Administration.

Nous pouvons donc nous interroger sur l'absence de réponse du candidat de l'UMP au courrier du syndicat alors que celui-ci à pourtant pris le temps d'adresser un courrier de 9 pages à 30 millions d'amis qui l'interrogeait comme tous les candidats sur sa position concernant les droits de nos amis les bêtes!!!!



Roissy le 25 janvier 2012

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, notre organisation syndicale FORCE OUVRIERE est indépendante de tout parti politique, et, par définition, ne donne jamais de consignes de vote aux élections politiques.

Cependant, dans l'intérêt de nos mandants, et au-delà, du personnel d'Aéroports De Paris, nous interpellons parfois les élus de la République, les députés, sénateurs, maires et membres du gouvernement.

C'est pourquoi nous nous permettons de vous solliciter en tant que candidat au plus haut poste de la République.

Même si nous étions opposés à la transformation de l'établissement public en société anonyme cotée en bourse en 2004, nous avons obtenu des garanties inscrites dans la loi sur le maintien d'ADP dans le giron public, l'Etat devant rester majoritaire pour des raisons y compris stratégiques au regard du rôle que joue ADP comme maillon dans la chaîne du transport aérien national et européen.

Par ailleurs, pour ce qui concerne directement le personnel, l'entreprise demeurant publique, garantit le maintien du statut du personnel réglementaire. L'unicité de l'établissement ADP a également été garantie.

Enfin, le modèle économique d'ADP a fait ses preuves malgré la crise de 2009, les épiphénomènes comme le volcan, la neige...l'entreprise faisant des bénéfices non négligeables dont la moitié est reversée aux actionnaires, dont l'actionnaire principal qui est l'Etat.

En conséquence, nous vous demandons de réaffirmer que vous êtes opposés aux velléités exprimées par certains raisonnant à court terme, en vue de désendettement, en vendant les actifs d'entreprises comme Aéroports de Paris.

Bien entendu, nous transmettrons à nos mandants, le cas échéant, votre réponse.

Recevez, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Christelle MARTIN
Secrétaire du syndicat

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christelle Martin', with a stylized flourish at the end.

Confédération Générale du Travail-Force Ouvrière Aéroports de Paris
Pièce 5360-Orly Aérogare sud 103-94396 ORLY AEROGARE CEDEX

Orly:
Tel: 01 49 75 06 41
Courriel: orly.foadp@free.fr

Roissy
01 48 62 14 79
roissy.foadp@free.fr

De: Nicolas DUPONT-AIGNAN [nda.presidentielle2012@gmail.com]

Envoyé: samedi 11 février 2012 12:50

À: orly.foadp@free.fr; roissy.foadp@free.fr

Objet: Votre message

Chère Madame,

J'ai bien reçu votre courrier et je vous remercie de l'intérêt que vous portez à notre projet.

Sachez qu'en tant que gaulliste social, je n'ai cessé depuis de nombreuses années de déplorer l'abandon par l'Etat au secteur privé d'un certain nombre de ses activités stratégiques. C'est pour cette raison que je soutiens avec force le maintien d'Aéroports de Paris dans le giron public, car il représente, comme vous le soulignez, un maillon essentiel dans la chaîne du transport aérien national et international. ADP ne doit pas connaître le même sort que le réseau autoroutier français, construit et financé par l'effort de nos concitoyens, et qui ne sert plus aujourd'hui l'intérêt général mais engraisse d'étroits intérêts particuliers.

Les sociétés privées ayant racheté nos autoroutes ont supprimé 10% des employés du secteur et la sécurité sur les aires d'autoroute s'est dégradée et les investissements d'entretien ou de modernisation ont diminué. Dans le même temps, les tarifs pour les usagers ont augmenté deux fois plus vite que l'inflation et les actionnaires de ces entreprises jouissent de taux de profit annuel de près de 14% par an!

Cet ultra-libéralisme, qui dépossède l'Etat de ses compétences économiques, nous est notamment imposé par l'esprit, et parfois même la lettre et la jurisprudence, des traités européens, qui érigent le laisser-fairisme comme politique économique des pays membres de l'Union européenne. C'est pour cela que mon projet en 2012 sera de rompre avec cette logique mortifère en proposant de faire reposer le commerce mondial sur des zones régionales homogènes de libre échange. Je proposerais notamment de quitter l'euro qui, loin de nous protéger, qui asphyxie nos entreprises, nourrit le chômage et provoque une grande régression sociale dans les pays qui l'ont adopté, et de placer la Banque de France sous l'autorité du pouvoir politique car nulle politique ne saurait être confiée à des fonctionnaires indépendants.

Le libre-échange déloyal provoque une course sans fin au moins-disant social, salarial, fiscal et environnemental. En effet, la France ne peut pas conserver ses acquis sociaux et environnementaux et être en concurrence avec des esclaves en Asie ! C'est pourquoi nous rétablirons des règles commerciales équitables en mettant en place des droits de douane et des quotas, comme le font la grande majorité des pays asiatiques ou d'Amérique Latine, afin de relocaliser l'activité en France. Le produit de ces taxes pourra être en partie affecté au financement de notre protection sociale. C'est l'unique solution pour mettre fin aux délocalisations et aux privatisations qui ruinent notre économie.

A cet égard, je vous invite, si ce n'est déjà fait, à compléter votre connaissance de nos actions et prises de position en vous rendant sur mon site de campagne (www.nda2012.fr), et particulièrement sur la page de présentation des 31 mesures-phare que j'ai dévoilées le 22 janvier (<http://www.debout-la-republique.fr/projet-presidentiel-de-nicolas-dupont-aignan-31-propositions>), ou sur mon blog (<http://blog.nicolasdupontaignan.fr/>) et qui seront complétées ces prochaines semaines par d'autres annonces, ou encore sur Facebook et Twitter, où je suis très présent aussi.

Vous remerciant de votre intérêt et espérant avoir répondu à vos interrogations,

Bien Cordialement.

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Candidat à la présidence de la République
Député de l'Essonne – Maire d'Yerres

13/02/2012

**Place
au
peuple !**

**Jean-Luc
Mélenchon**

Candidat du Front de Gauche
à l'élection présidentielle
Député européen
www.jean-luc-melenchon.fr

**FRONT
DE GAUCHE**

Les Lilas, le 11 février 2012

Madame Christelle Martin
F0 - ADP - Secrétaire
Pièce 5360
Orly Aéroport sud 103
94396 ORLY AEROGARE cedex

Madame,

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à la campagne que je mène au nom du Front de Gauche en m'interpellant sur le statut que le Front de gauche entend donner à Aéroports de Paris.

Je tiens à vous rappeler qu'en tant que Sénateur, je me suis opposé à la transformation d'ADP en société anonyme et à l'ouverture de son capital. Cette ouverture était le prélude à une privatisation complète, dont vous soulignez la menace. Elle concerne tout particulièrement le statut des salariés. D'ors et déjà, l'externalisation de nombreuses activités accroît la précarité. Le mouvement social du mois de décembre des personnels en charge de la sécurité le démontre cruellement.

Pour le Front de Gauche, les transports font partie de notre patrimoine commun et contribuent à assurer les conditions de l'égalité et de la citoyenneté. Cela est vrai pour le transport aérien, notamment pour garantir l'égalité de tous sur l'ensemble du territoire et en premier lieu dans les outre-mer.

Nous souhaitons mettre en place un grand pôle public des transports pour favoriser le développement des transports collectifs et leur accès par toutes et tous. La privatisation d'ADP n'est donc pas une hypothèse que nous envisageons. Bien au contraire, c'est une abrogation de la loi et le retour entier au public qui doit être à l'ordre du jour.

Je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes sincères salutations.

Jean-Luc Mélenchon

8, rue Chassignolle • 93260 Les Lilas • 01 55 82 01 50

www.placeaupeuple2012.fr



Tél : 01 48 10 86 29
Fax : 01 48 10 86 26

Pantin, le 27 février 2012

FO Aéroports de Paris
Pièce 5360-Orly Aérogare sud 103
94396 ORLY AEROGARE CEDEX

Chère camarade,

C'est avec retard que je réponds à votre lettre du 25 janvier dernier et je vous prie de m'en excuser, mes déplacements fréquents et interventions répétées me laissant peu de disponibilités.

Je tiens tout d'abord à réaffirmer que les transports aériens et les services de fonctionnement qui y sont rattachés devraient être et rester des services publics.

J'ai la même position en ce qui concerne ADP, dont l'État est majoritaire à 51 %. Je pense même que ce groupe devrait redevenir entièrement public.

Je note d'ailleurs que si le groupe ADP fait face avec un endettement élevé, c'est uniquement parce qu'il bénéficie de la garantie de l'État.

En effet, soumis aux lois du marché capitaliste, des emprunteurs, ADP – devenu société anonyme - voit sa note chuter. Chez Standards & Poor's sa note est passée de AA à A+ en peu de temps. Autant dire que si le gouvernement vendait les actifs d'ADP, sa notation chuterait vite vers le triple zéro avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer sur l'emploi et les conditions de travail des travailleurs du groupe.

Donc, je le réaffirme, ADP devrait être un secteur public à part entière. Mais je pense que des mobilisations, des luttes seront nécessaires pour l'obtenir, comme pour les autres secteurs qui dépendent de l'État, car la politique actuelle du gouvernement est au contraire de se désengager au maximum des services qui dépendent de lui.

Le sort de tous les travailleurs est lié, qu'ils dépendent du privé ou du public. Les dirigeants, privés, publics ou semi-privés cherchent la même chose : économiser sur le dos des salariés par tous moyens. Alors, c'est tous ensemble qu'il faut se préparer à réagir.

Recevez, Chère camarade, mes salutations militantes.

Nathalie ARTHAUD

Contact-presse :
Henriette Mauthey
Tél : 06 08 80 75 29
e.mail : mauthey.lo@wanadoo.fr

Correspondance :
Lutte Ouvrière – B.P. 233
75865 PARIS Cedex 18

28.03.012

**FRANÇOIS
HOLLANDE**

Madame Christelle MARTIN
Secrétaire du syndicat FO
Aéroports de Paris
Pièce 5360
Orly aéroport sud 103
94396 ORLY AEROGARE Cedex

Paris, le 26 MARS 2012

Madame la Secrétaire,

Par votre courrier du 25 janvier dernier, vous avez tenu à attirer mon attention sur les préoccupations de votre syndicat FO-ADP, concernant l'avenir d'Aéroports de Paris et plus particulièrement la composition de son capital.

J'ai pris note de vos préoccupations. Je note avec intérêt la qualité de vos actions pour la défense du service public, et je vous confirme partager cette valeur.

Considérant le rôle stratégique qu'ont les aéroports de Paris et particulièrement le hub de Roissy-CDG dans la compétition mondiale, la fonction de pôle économique et d'emploi que Roissy, Orly et Le Bourget remplissent dans la région Ile de France, leur aspect structurant dans l'aménagement de ce territoire, il me semble important de conserver une majorité d'actionnariat public dans le capital d'ADP.

Cette majorité est largement assurée par l'addition des parts de l'Etat et de la Caisse des Dépôts et Consignations (près de 61%).

Elle ne doit constituer en aucun cas un frein aux évolutions nécessaires d'Aéroports de Paris que ce soit dans sa gestion, dans ses relations avec son environnement, ou dans ses fonctions d'ingénierie notamment à l'étranger.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire, l'expression de mes salutations distinguées.



François HOLLANDE

francoishollande.fr

59, avenue de Ségur 75007 Paris - Tél. : +33 (0)1 56 58 90 40 - cab@francoishollande.fr



Mme Christelle Martin
FO - Aéroports de Paris
Pièce 5360
Orly Aérogare sud 103
94396 Orly Aerogare cedex

Clichy, le 9 avril 2012

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions vivement de votre courrier dont nous avons pris connaissance avec la plus grande attention.

Bien que nous mettions tout en œuvre pour tenter de répondre dans les meilleurs délais aux centaines de demandes concernant les positions de Jacques Cheminade, nous sommes obligés de constater qu'il nous est impossible, surtout faute de militants, de répondre à toutes avant l'échéance cruciale du scrutin.

En attendant, et en espérant que vous puissiez trouver un certain nombre de réponses à vos interrogations, j'ai le plaisir de vous faire parvenir la profession de foi du candidat ainsi qu'une brochure résumant les grandes lignes de son programme.

Son projet complet, *Un monde sans la City ni Wall Street, un grand chantier pour demain*, publié chez l'Harmattan et organisé en chapitres thématiques, reste intégralement disponible gratuitement sur le site www.cheminade2012.org

Avec toutes nos excuses,

Bien cordialement,
Karel Vereycken

Campagne présidentielle de Jacques Cheminade
AFC2012 c/o Solidarité & Progrès
B.P. 27 - 92114 - Clichy Cedex
tel : 0811 040 007 - fax : 01 47 39 05 80
contact@cheminade2012.fr

Conformément à son principe et sa pratique de liberté et d'indépendance syndicales, Force Ouvrière ne donnera aucune consigne de vote à l'occasion des élections présidentielles et des élections législatives qui suivront.

Pour nous, les partis politiques et les syndicats ont des rôles différents en démocratie, les premiers ayant vocation à rassembler toutes les catégories de la population et à exercer le pouvoir ou le contre-pouvoir, les seconds ayant pour rôle de représenter et défendre les intérêts de l'ensemble des salariés actifs, chômeurs et retraités, et d'exercer un rôle de contrepoids.

Une élection politique est un choix citoyen. Notre rôle c'est de représenter et défendre les droits de ce que beaucoup n'osent plus appeler la classe ouvrière.

Cela ne signifie pas pour autant qu'une période électorale politique est une période d'abstinance revendicative. Il nous appartient donc d'affirmer ou de réaffirmer nos revendications et analyses.

C'est l'objet du courrier que nous avons adressé aux candidats à l'élection présidentielle, afin qu'ils nous donnent leur position concernant le maintien d'ADP comme entreprise publique .

Toutes les revendications et positions de Force Ouvrière ADP ne figurent pas dans ce courrier, elles sont écrites noir sur blanc dans la dernière résolution de notre congrès de novembre 2011.

Nos positions et revendications sont cohérentes et interdépendantes. Elles impliquent de rompre avec la logique anglo-saxonne, de réorienter les modalités de la construction européenne, de réglementer de nouveau, de revivifier le service public. Elles resituent l'économique au rang d'outil et non de finalité.

Elles impliquent de sortir de l'austérité en France et en Europe, de réfléchir à un protectionnisme au niveau de la zone euro, de soutenir l'augmentation générale des salaires comme élément indispensable de progrès.

S'agissant de la situation en France, elles exigent comme objectif le respect des principes fondamentaux de la République (liberté, égalité, fraternité) au-delà des discours, dans les actes et décisions.

La République n'est pas soluble dans le marché, la République sociale est antinomique avec l'austérité.

Quels que soient le gouvernement et la majorité au pouvoir demain, Force Ouvrière défendra en toute liberté et indépendance ses positions et revendications.

C'est aussi pour cela qu'il n'appartient pas au syndicat de donner des consignes de vote.

Ajoutons que nous considérons que chaque travailleur, en tant que citoyen, est majeur, qu'il n'a pas besoin de directeur de conscience pour lui dicter son comportement dans l'isoloir.

C'est aussi cela la liberté.

FO ADP

fool1@adp.fr ou fory1@adp.fr

01 49 75 06 41 ou 01 48 62 14 79